

edito

M. Mohammed ZEGZOUTI

Administrateur FENELEC
Vice-président de l'Association des Distributeurs
Président de la Commission Export, Partenariat et Communication

Depuis ses débuts, la FENELEC a mis le cap sur l'international, convaincue que l'avenir de nos secteurs — électricité, électronique et énergies renouvelables — passe par une ouverture sur le monde. En 2000, lors de notre première mission exploratoire à l'étranger, nous étions encore au stade de la découverte. Aujourd'hui, le chemin parcouru est impressionnant, avec une présence marocaine bien installée dans plusieurs marchés internationaux.

Ces vingt-cinq années d'efforts ont permis d'ancrer le Maroc comme un acteur sérieux et compétitif. Salons internationaux, missions B2B en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Europe... nos initiatives ont offert à nos entreprises des opportunités inédites, tout en stimulant nos exportations. Les partenariats noués ont été autant de ponts vers de nouveaux horizons.

Aujourd'hui, l'enjeu est de passer à la vitesse supérieure. La feuille de route export triennale, signée avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'AMDIE, marque un tournant décisif. Avec des objectifs clairs pour 2025 : renforcer la présence marocaine à l'étranger, améliorer la compétitivité de nos entreprises et montrer au monde l'étendue de l'expertise marocaine.

En 2025, nous allons multiplier les missions commerciales ciblées vers des régions stratégiques. Nous travaillerons aussi à outiller nos entreprises pour répondre aux exigences des marchés internationaux, grâce à des programmes de formation spécifiques. Enfin, nous mettrons l'accent sur l'innovation et la R&D pour positionner le Maroc comme un acteur clé dans les énergies renouvelables et les technologies connectées.

Ce projet n'est pas qu'une ambition sur le papier ; il est le fruit d'un travail collectif, d'une volonté commune et d'un partenariat solide avec nos institutions. Il s'agit d'écrire ensemble un nouveau chapitre de notre histoire, une histoire où le Maroc s'affirme comme un hub régional incontournable et un acteur global reconnu.

Allons de l'avant, avec audace et détermination, pour que l'expertise marocaine rayonne au-delà de nos frontières.

Dernier Conseil d'Administration de 2024 : FENELEC trace les grandes lignes pour 2025

Le dernier Conseil d'Administration de 2024 de la FENELEC s'est tenu le 26 décembre, marquant une étape importante pour définir les orientations de l'année à venir. Parmi les principaux points abordés, la Journée FENELEC 2025 a été annoncée, prévue pour le 23 janvier à Casablanca. Cette journée inclura l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération, la présentation du programme Export sectoriel tel que convenu avec le MIC et l'AMDIE, la restitution des études sectorielles et des débats stratégiques.

Une autre initiative majeure qui répondra aux attentes de métiers à fort développement ; la création de deux nouvelles filières : Filière Courant Faible et Filière Mesure, Instrumentation et Métrologie.

Le Conseil a également examiné une réorganisation du Salon elec expo, proposant un format alterné entre Salon durant les années impaires et Forum pour les années paires.



La présentation de la feuille de route Export 2025 en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). Enfin, il a été discuté de la révision de la quotité de la cotisation annuelle afin de mieux accompagner les membres dans leurs démarches.

Ces décisions marquent une étape importante pour la FENELEC, visant à consolider son rôle d'acteur clé du secteur pour soutenir ses membres dans l'atteinte de leurs objectifs stratégiques et économiques.

Mission de partenariat économique de la FENELEC en Mauritanie

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie s'inscrivent dans une dynamique de coopération renforcée, témoignant de la volonté des deux nations de consolider leurs liens historiques. Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'Allah L'assiste et de Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, des initiatives concrètes ont vu le jour dans plusieurs secteurs stratégiques. Lors de leur récente rencontre au Palais Royal de Casablanca, le 20 décembre 2024, les deux Chefs d'État ont salué l'évolution positive de ce partenariat.



Dans cet élan, une délégation d'hommes d'affaires marocains, conduite par la Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC), s'est rendue à Nouakchott du 18 au 22 décembre 2024. Cette mission visait à renforcer les coopérations économiques et technologiques dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables, de l'électronique et de la mobilité durable. Il s'agissait de la deuxième initiative de la FENELEC en 2024, après celle organisée en février dans le cadre du Forum Maroc-Mauritanie.

Suite sur Page 2

Activités intenses du Président de la FENELEC

Le mois de décembre 2024 a été marqué par une série d'activités importantes menées par M. Ali EL HARTI, président de la FENELEC. Ces initiatives reflètent un engagement fort pour promouvoir le développement durable, renforcer la souveraineté énergétique et positionner le Maroc comme un acteur clé dans la transition énergétique mondiale.

1- Participation au Congrès International des Mines du Maroc (IMC Morocco)

Les 3 et 4 décembre, M. Ali EL HARTI a participé à la première édition du Congrès International des Mines du Maroc, organisé à Marrakech en présence de Docteur Leïla Benali, Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable. Lors de cet événement, le Président EL HARTI a contribué à l'animation et à l'enrichissement des débats, en abordant des thématiques liées à l'innovation, à la durabilité et à la transition énergétique.

En marge du congrès, des conventions stratégiques ont été signées, notamment entre la FENELEC et la Fédération de l'Industrie Minérale, illustrant l'engagement des parties prenantes pour créer un écosystème durable et innovant.



Suite sur Page 2

Mission de partenariat économique de la FENELEC en Mauritanie

Suite de la page 1

Dès leur arrivée, les membres de la délégation ont entamé des rencontres clés, notamment avec Mme Azza El Ghotob Moma, Directrice Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux de la Société nationale d'électricité SOMELEC, pour explorer les opportunités de coopération dans des secteurs stratégiques. La journée s'est poursuivie par des discussions avec la société SPS Services et le Groupe Al Wadiyan, leaders des secteurs électrique, télécom et hydraulique en Mauritanie. Ces échanges ont permis d'identifier des synergies prometteuses. La délégation a également visité des unités industrielles de traitement de poissons afin d'évaluer leurs besoins énergétiques et proposer des solutions adaptées en efficacité énergétique et énergies renouvelables. Le second jour, une réunion stratégique s'est tenue avec les dirigeants de Mauritel, notamment Mohammed Azahaf, Directeur Administratif et Financier, et Yahya Galledou, Directeur des Réseaux. Plusieurs pistes de collaboration ont été définies pour répondre aux défis énergétiques de l'entreprise. La délégation a également visité les deux groupes Sircoma et Elec Plus, spécialisés dans la distribution de matériel électrique et les solutions d'économie d'énergie, posant les bases de futurs partenariats.



Le troisième jour, la délégation a été reçue par M. Brahim Abdallahi, Directeur Général de l'Électricité et des Énergies Renouvelables au Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, pour discuter des réformes en cours et des projets structurants, notamment l'Autoroute de l'Électricité prévue pour 2025, les initiatives d'électrification rurale et les perspectives liées aux énergies renouvelables, en particulier l'hydrogène vert. Un des moments forts fut l'examen du projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et la Mauritanie, levier majeur de coopération régionale. Soutenu activement par la FENELEC, ce projet vise à renforcer l'intégration énergétique et économique de l'Afrique de l'Ouest.

Cette mission, riche en enseignements et opportunités, reflète la volonté commune des deux pays de relever ensemble les défis énergétiques et d'accélérer leur intégration économique. En œuvrant pour des solutions innovantes et durables, la FENELEC confirme son rôle de catalyseur au service d'une énergie accessible et efficace pour tous.

Mission financée par le fonds d'appui aux associations professionnelles dans le cadre du partenariat de la FENELEC avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations - AMDIE,

Activités intenses du Président de la FENELEC

Suite de la page 1

2. Implication dans la promotion des produits "Made in Morocco"

Le 12 décembre, M. EL HARTI a pris part à un panel au siège de la CGEM, sur le thème « Rôle de l'emballage dans le développement de l'économie nationale ». Il a participé aux discussions autour de l'énergie et de son impact sur le développement de la filière emballage, soulignant l'importance d'intégrer les considérations énergétiques dans les stratégies industrielles pour améliorer la compétitivité des produits marocains.



3. Interviews sur les chaînes nationales concernant la refonte de l'ANRE

Le 13 décembre, M. EL HARTI a abordé des enjeux majeurs lors d'interviews diffusées sur les chaînes 2M et Al Oula. Il a mis en exergue les opportunités offertes par la transformation de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE). Cette réforme vise à multiplier les investissements dans le secteur énergétique et à positionner le Maroc comme un corridor énergétique stratégique reliant l'Afrique, l'Europe et l'Atlantique.



Progression de l'enquête antidumping sur les luminaires LED pour l'éclairage public en provenance de Chine.

Lancée en septembre 2024 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, cette initiative fait suite à l'enquête antidumping sur les importations de luminaires LED pour l'éclairage public en provenance de Chine. Dès les premières semaines, six entreprises importatrices se sont mobilisées pour coordonner leurs positions. Après avoir rempli et soumis l'annexe 2 conformément aux exigences de l'enquête, elles ont déposé, le 8 octobre, un rapport technique et juridique détaillant leurs observations sur la requête. Trois entreprises parmi les six ont été sélectionnées pour constituer l'échantillon représentatif de l'examen approfondi. Rapidement une dynamique de concertation s'est mise en place autour de cette affaire.

Le 26 décembre, les six entreprises se sont réunies pour faire le point sur l'état d'avancement du dossier et ont peaufiné leur stratégie en vue de l'audience tenue le lendemain à Rabat au siège de la Direction du Commerce, au cours de laquelle elles ont présenté leurs arguments devant l'autorité d'enquête.

Dans ce contexte, la FENELEC s'engage constamment pour préserver les intérêts de l'écosystème national de l'éclairage public et suit de près le déroulement de cette enquête. Son objectif est clair : garantir un équilibre harmonieux et une concurrence équitable sur le marché.

Séminaire FENELEC sur la Nouvelle Plateforme de Gestion des CoCs

La FENELEC a organisé le jeudi 26 décembre 2024 à Casablanca un séminaire dédié à la présentation de la nouvelle plateforme digitalisée de gestion des Certificats de Conformité CoCs, devant un parterre d'adhérents et de collaborateurs dépassant 150 participants. Ce séminaire marque une étape cruciale dans la modernisation et la dématérialisation des opérations de conformité. Le séminaire a débuté par le chant de l'hymne national et lecture de la Fatiha du Coran en mémoire de deux membres de la famille FENELEC décédés très récemment.



Plusieurs intervenants de renom ont enrichi les débats et les échanges dont M. Rachid SARRAKH Directeur de la Protection du Consommateur de la Surveillance du Marché et de la Qualité, Mme. Amina Ouezzani Chef de la Division de la Planification et du Suivi des Opérations de Contrôle, M. Saad AMAM directeur Régional du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la région Casablanca-Settat et le représentant de PortNet M. Nasser Adil.

Les allocutions d'ouverture prononcées par le Président de la FENELEC M. Ali El HARTI ainsi que de M SARRAKH et de M. Aleabbas El Alaoui TALIBI Président de la Commission de Normalisation et Réglementation de la FENELEC ont mis en exergue l'importance de la plateforme pour renforcer la transparence, la traçabilité et l'intégrité des processus d'évaluation de conformité.

Les participants ont pris connaissance de la procédure d'évaluation de la conformité des produits dans les pays d'exportation, structurée autour des trois routes A, B et C. Ils ont également bénéficié d'une présentation détaillée sur la dématérialisation du processus d'octroi des Certificats de Conformité (CoCs) opérationnel depuis le 2 décembre 2024 mais reporté au 15 Janvier 2025 à la demande de la FENELEC.

La nouvelle plateforme offre plusieurs fonctionnalités clés, notamment l'initiation des demandes de CoCs depuis le Maroc, la traçabilité des dossiers avec une disponibilité en temps réel, l'amélioration du suivi des organismes d'inspection en termes de respect des procédures, des délais et de l'intégrité, ainsi que le suivi des non-conformités des produits industriels soumis au contrôle à l'origine.

Les importateurs disposent d'un délai qui court jusqu'au 15 janvier 2025 pour utiliser la plateforme ou passer par des organismes agréés. À compter de cette date seuls les certificats émis via la plateforme seront acceptés.

Le séminaire a permis de répondre à toutes les questions posées sur l'utilisation de la plateforme et à clarifier les zones d'ombre, assurant ainsi une meilleure appropriation par les participants du nouvel outil mis à leur disposition. Les discussions se sont poursuivies autour du déjeuner offert par la FENELEC.

Des supports et des ressources ont été mis à disposition des participants parmi lesquels la présentation détaillée de la plateforme CoCs, l'enregistrement de la démonstration réalisée par PortNet et le Guide du Déclarant CoC, SoR SoL. Ils sont téléchargeables via le lien <https://urlz.fr/tyFx>

La FENELEC remercie le Ministère de l'Industrie et du Commerce pour son soutien constant et ses efforts remarquables pour répondre aux sollicitations de la Fédération.



La FENELEC participe à la rencontre régionale sur le Commerce Extérieur en 2025

La FENELEC représentée par son Administrateur M. Salah Eddine JALAL, a participé à la 7ème rencontre régionale de concertation sur le Commerce Extérieur organisée le 6 décembre au siège de la Wilaya de Casablanca. Initiée par le Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur, la rencontre vise à recueillir les propositions des acteurs économiques pour enrichir la feuille de route du commerce extérieur nationale 2025-2026.



La réunion présidée par M. Omar HEJIRA, Secrétaire d'Etat en charge du Commerce Extérieur, M. MHIDIA, Wali de la région et M. Abdelatif MAZOUZ, Président du Conseil Régional, a vu la participation des Présidents et représentants des Fédérations et Associations sectorielles.

Un budget de 600 millions de dirhams est alloué à cette feuille de route avec 15 conventions de partenariat signées, dont celle avec la FENELEC. La région Casablanca-Settat, représentant 47% des exportations marocaines et 32% du PIB national, se distingue par ses infrastructures logistiques et un environnement favorable à l'export.

Selon M. HEJIRA, il reste un potentiel inexploité de 120 milliards de dirhams, dont 12 milliards pour le marché africain. La feuille de route 2025-2026 identifie 13 secteurs prioritaires dont l'électrique et électronique avec 23,8 milliards de dirhams d'exportations.

Dans son intervention, le Représentant de la FENELEC a souligné les difficultés d'accès aux terrains industriels en raison de l'intervention d'intermédiaires et la nécessité de renforcer les liens entre l'université et l'industrie. Il a également plaidé pour l'élargissement des marchés d'exportation, notamment en Amérique Latine, tout en consolidant la présence du Maroc en Afrique.

Cette rencontre est inscrite dans le roadshow présidé par M. HJIRA dans toutes les régions du Royaume. Elle repose sur une approche participative dans le but d'élaborer une nouvelle stratégie nationale pour le commerce extérieur, axée sur l'augmentation du chiffre d'affaires des exportations et la diversification des marchés internationaux.

L'efficacité énergétique au cœur des préoccupations de l'Afem/FENELEC

Lors de sa réunion mensuelle élargie du 10 décembre 2024, l'Association des Fabricants (Afem/FENELEC) présidée par M. HASSANI, a mis l'accent sur l'efficacité énergétique. Cette rencontre a été marquée par la présentation d'un programme ambitieux visant à accompagner les industriels dans leur transition énergétique.



Grâce à un partenariat avec l'AMEE et la GIZ, dans le cadre du PEEM Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc, dix entreprises membres de la FENELEC bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour réduire leurs coûts énergétiques. Cette initiative, initialement prévue pour s'achever en décembre 2024 est prolongée de 18 mois, témoignant de l'importance accordée à cette thématique. Par ailleurs, les membres de l'Association ont fait le point sur les actions en cours et ont pris les décisions suivantes :

- Redynamisation de la Commission développement du Made in Morocco.
- Mise en place d'une action concertée avec le Conseil d'Administration de la FENELEC pour accompagner les membres dans la transition vers les Sociétés Régionales Multiservices (SRM).
- Collaboration renforcée avec la Commission Normalisation et réglementation pour identifier les besoins des membres en matière de nouvelles normes, de révision des normes existantes et d'application obligatoire de normes.

Le succès de l'édition 2024 des Salons elec expo, EneR Event et Tronica Expo a été souligné et des pistes d'amélioration ont été identifiées pour les prochaines éditions.

La prochaine réunion de l'Afem/FENELEC se tiendra le 8 janvier 2025 à 16h00.

La FENELEC, l'AMEE et la GIZ unissent leurs forces pour la transition énergétique des entreprises industrielles

Casablanca, le 5 décembre 2024. Le siège de la FENELEC a été le théâtre d'une rencontre stratégique entre trois acteurs clés du secteur de l'énergie et de la durabilité : la FENELEC, l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) et la coopération allemande GIZ.



Au cœur de cette réunion, un objectif commun : définir un plan d'action concret pour accompagner les entreprises industrielles des trois secteurs représentés par la FENELEC dans leur transition énergétique. L'enjeu est double : renforcer leur compétitivité tout en contribuant aux ambitieux objectifs du Maroc en matière de durabilité et de réduction des émissions carbone.

La réunion a vu la participation active de M. Fouad El KOHEN, Vice-président de la FENELEC et Président de l'Amisole/FENELEC et M. Seddiq HASSANI, vice-président de la FENELEC et président de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC ainsi que des membres des bureaux exécutifs des deux Associations. Leur implication souligne l'importance stratégique de ce projet, conçu pour offrir aux entreprises des solutions tangibles d'optimisation énergétique tout en ouvrant la voie à un développement durable et compétitif.

Un des résultats phares de cette réunion a été la décision de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à sélectionner dix entreprises industrielles engagées et prometteuses. Ces dernières bénéficieront d'une assistance technique approfondie, leur permettant d'implémenter des mesures concrètes de réduction de leur consommation énergétique.

Cet appel, ouvert à tous les membres de la FENELEC, marque une étape déterminante dans la mobilisation du secteur industriel pour une transition énergétique réussie. À travers ce projet, la FENELEC, l'AMEE et la GIZ réaffirment leur rôle moteur dans l'accompagnement des entreprises vers un avenir plus durable et économiquement performant.

La FENELEC au cœur de la 9ème édition de RENPOWER MAGHREB

La Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC) a pris part à la 9ème édition de RENPOWER MAGHREB, organisée le 12 décembre 2024 à Rabat. Cet événement phare a mis en lumière les avancées du Maroc dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque, l'hydrogène vert et le stockage de l'énergie.



M. Fouad Elkohen, Vice-président de la FENELEC et Président de l'Amisole/FENELEC, s'est distingué par une intervention brillantissime lors de la session dédiée au stockage de l'énergie, mettant en exergue les nombreuses opportunités offertes par cette technologie pour soutenir les ambitions énergétiques du Maroc.

Cette rencontre a également offert un espace d'échange riche et productif sur des thèmes stratégiques tels que l'intensification du mix énergétique, le développement de solutions hors réseau, la transition vers l'hydrogène vert, et les mécanismes de financement innovants.

La FENELEC et ses membres réitèrent leur détermination à accompagner les acteurs clés dans la mise en œuvre de projets durables et structurants pour une transition énergétique réussie.

Spécifications techniques de l'ONEE-BE publiées en 2024

Dans le cadre des travaux de mise à jour des spécifications techniques de l'ONEE-BE menés en 2024, en collaboration avec la FENELEC et les fabricants/fournisseurs concernés, les ST suivantes ont été publiées sur le site Internet/intranet de l'ONEE-BE :

- ST D25-L25 : Relais de mesure et dispositifs de protection des départs MT – Édition mars 2024.
- ST D26-L26 : Relais de mesure et dispositifs de protection des arrivées MT – Édition mars 2024.
- ST T60-L60 : Amortisseurs de type Stockbridge – Édition octobre 2024.
- ST T61-L61 : Entretoises pour lignes électriques aériennes HT et THT – Édition octobre 2024.

Pour consulter ces spécifications techniques, scanner le code Qr ou sur site de l'office via le lien :

<http://www.one.org.ma/fr/pages/lcpt.asp?esp=2&id1=7&id2=67&id3=62&t2=1&t3=1>



Commission Agréments ONEE-BE

La Commission Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie à deux reprises le 6 et 9 décembre 2024 en présence du représentant de la FENELEC.

La CAE a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements, extensions et cas spéciaux.

La FENELEC ne cesse d'interpeler ses membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément de l'ONEE car une fois le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure est dépassé, le dossier est rejeté.

Il est également hautement recommandé de vérifier l'authenticité des attestations et documents constituant vos dossiers d'agréments.

Programme Général de Normalisation 2025



Dans le cadre de ses missions définies par la loi n° 12-06 relative à la normalisation, la certification et l'accréditation, l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) collabore étroitement avec la FENELEC pour élaborer le Programme Général de Normalisation 2025 (PGN 2025).

Ce programme a pour objectif de fournir un cadre structuré et prévisible pour l'élaboration de normes marocaines pertinentes, en adéquation avec les besoins des pouvoirs publics, des consommateurs et des opérateurs économiques.

Dans cette optique, la FENELEC a initié une large consultation auprès de ses membres afin de recenser leurs besoins spécifiques en normes marocaines à intégrer dans le PGN. Elle a également sollicité leurs manifestations d'intérêt pour rejoindre les Commissions de Normalisation d'IMANOR et y contribuer activement.

La mise en œuvre du PGN 2025 vise à renforcer le catalogue des normes marocaines, qui compte déjà plus de 18 000 normes, largement harmonisées avec les standards internationaux et européens. Cette démarche permettra de consolider davantage le rôle des normes comme levier de compétitivité et de développement économique.

Activités de normalisation

• Commission de Normalisation des produits Électroniques (CN035)

La Commission a tenu sa réunion Le Mardi 24 décembre 2024 à 10H00 au siège de l'Imanor à Rabat pour examiner de 2 projets de normes marocaines (PNM) portant sur :

– PNM IEC 62368-1 : Equipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication - Partie 1: Exigences de sécurité.

Cette PNM est adoptée par la Commission et sera lancée en enquête publique pour une durée à fixer lors de la prochaine réunion de la Commission.

– PNM 06.9.300 : Ordinateurs – Exigences générales.

Une 2^{ème} version du PNM 06.9.300 sera élaborée suite aux décisions prises lors de la réunion. La Commission tiendra une seconde réunion le 22 janvier 2025 à l'IMANOR pour continuer l'examen de ce PNM.

• Adoption de la norme PNM 06.1.100 : Installations électriques à basse tension – exigences générales :

La Commission de Normalisation des Installations Électriques (CN75-Imanor) a tenu sa 3ème réunion le jeudi 5 décembre 2024 au siège de l'IMANOR à Rabat, en présence de la FENELEC, de ses membres et des partenaires de l'écosystème normatif. L'objectif principal de cette réunion était d'adapter le PNM 06.1.100 à la dernière version de la norme NF C 15-100-1, publiée en août 2024.

Cette mise à jour prend en compte les évolutions récentes des normes internationales et européennes. La nouvelle version de la norme est désormais subdivisée en 21 parties, dont la C15-500-1.

Plusieurs propositions réglementaires et techniques ont été incluses :

- Renvois vers les textes réglementaires en vigueur.
- Interdiction d'utiliser des câbles à âme en aluminium cuivré ou acier cuivré, conformément à la demande formulée par deux fabricants de câbles membres de la FENELEC.
- Mise en conformité des classes de réaction au feu des câbles et conducteurs avec la réglementation en vigueur.
- Relativement au dimensionnement des parafoudres, intégration des valeurs nationales de la densité des points de contact de foudre au sol, en collaboration avec la Direction Générale de Météorologie.

La CN 75 a décidé :

- D'adopter le PNM 06.1.100 en prenant en compte les modifications retenues lors de la réunion.
- Que les prochains travaux couvriront les installations électriques dans les bâtiments ainsi que les aspects liés au bâtiment.

• Le PNM 06.1.100 sera lancé en enquête publique pour une durée de 2 MOIS. La notice de l'enquête publique et le formulaire de commentaires sont disponibles sur le site web de l'IMANOR à l'adresse suivante : <https://www.imanor.gov.ma/enquete-publique-75-2024/>. Le délai fixé par l'IMANOR pour la réception des commentaires est le 9 février 2025.



2 Nouvelles adhésions à la FENELEC

1 dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC
La Société SMEM représentée par son Président Directeur Général M. LAALJ Mohammed

1 dans l'Association de L'Électronique Asel/FENELEC.
La Société BIG TRAVEL & TECHNICAL SUPPORT « B2TS » représentée par son Financial and Purchasing Manager Mme. RMIDI Meryem